

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BLAISE-SUR-RICHELIEU

Règlement no. 513-20

Établissant la répartition des coûts des travaux de nettoyage et d'entretien du cours d'eau Jackson et sa branche 1

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité régionale de Comté du Haut-Richelieu a adopté la résolution 17-065-048 pour l'exécution des travaux de nettoyage et d'entretien du cours d'eau Jackson et sa branche 1.

CONSIDÉRANT QUE la répartition des coûts doit être effectuée par la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion du présent règlement a été donné et une copie de ce même règlement a été déposée lors de la séance du 3 juin 2020;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Alain Gaucher, appuyé par Monsieur Jules Bergeron et résolu unanimement par les conseillers présents, qu'il soit statué et ordonné par règlement du Conseil de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu et il est, par le présent règlement, portant le no. 513-20, statué et ordonné ce qui suit:

ARTICLE 1 Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 La directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à faire la répartition des coûts pour les travaux de nettoyage et d'entretien du cours d'eau Jackson et sa branche 1, au montant de 64 110,16\$, auprès des propriétaires concernés par ces travaux selon l'annexe A inclus au présent règlement.

ARTICLE 3 Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté le 8 juillet 2020 à Saint-Blaise-sur-Richelieu

SOPHIE LOUBERT
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

JACQUES DESMARAIS
Maire

Date de l'avis de motion : 3 juin 2020
Date de l'adoption du règlement : 8 juillet 2020
Date de publication : 10 juillet 2020

Annexe A

Propriétaire	Matricule	Hectares	Coûts
TREMBLAY MARIE-ÈVE	1707509231	0,37	71,73 \$
GREGOIRE FABIEN	1807084113	40,98	7 944,70 \$
GREGOIRE FABIEN	1807084113	50,81	9 850,43 \$
ST-LAURENT MICHEL, BRETON DIANE	1707153593	0,48	93,06 \$
LES JARDINS L.E.R.Y.S. S.E.N.C.	1705367807	26,71	5 178,21 \$
FERME U. GREGOIRE ET FILS INC	1708345167	0,69	133,77 \$
FERME U. GREGOIRE ET FILS INC	1708345167	2,38	461,41 \$
FERME U. GREGOIRE ET FILS INC	1606594915	49,54	9 604,21 \$
FERME JJB INC.	1807346583	25,07	4 860,27 \$
BEAUDIN GEORGES	1607217038	20,99	4 069,29 \$
OLIGNY GISELE, OLIGNY JEAN-MARIE, OLIGNY	1607963067	0,57	110,50 \$
3103-3343 QUEBEC INC	1706648536	23,73	4 600,48 \$
FERME JACQUES DESLAURIERS INC.	1708528741	37	7 173,11 \$
OLIGNY JACQUES	1708800338	47,96	9 297,90 \$
GAGNON DANIEL, DUMARESQ SYLVIE	1706912268	1,86	360,59 \$
FONER MARTIN F	1808471294	1,55	300,50 \$
		330,69	64 110,16 \$